

ACTION DE FORMATION : DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

DUREE : 14 heures

EFFECTIF : de 4 à 10 stagiaires.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, le sauveteur secouriste du travail doit :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

PUBLIC CONCERNE

Tout Salarié

PRE REQUIS

Maîtrise de langue française orale

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateur certifié INRS

MOYENS PEDAGOGIQUES

PowerPoint - Vidéo – Mannequins Pédagogiques – Défibrillateur – Plan SST – PAP - Magnette

MOYENS DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle avec émargement par demi-journée

MODALITÉ D'ANIMATION PÉDAGOGIQUE

Méthode interrogative, participative
Démonstration en Temps Réelle, Démonstration Commentée Justifiée
Mise en situation professionnelle, Cas concrets.

MODALITÉS D'EVALUATION DES ACQUIS

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail.
Epreuve Certificative INRS Théorique et pratique.

DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION

Attestation individuelle de formation
Certificat INRS

VALIDITÉ DE LA CERTIFICATION :

2 ans

CONTENU DE LA FORMATION**Accueil – Présentation du stage**

Tour de table : présentation des stagiaires et de leurs attentes / présentation du formateur

Signature des feuilles de présence

Présentation des objectifs et du programme

Modalités d'évaluation

Situer le rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- Les enjeux de la prévention et le positionnement du SST en qualité d'acteurs de prévention dans son entreprise

Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail

- Les dangers, les risques et les dommages potentiels

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Agir sur les risques-Remontées de Situations dangereuses- Pistes d'amélioration

Situer le rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Le cadre juridique et le champ d'intervention

Protéger de façon adaptée

- Les mesures de protection dans l'alerte aux populations
- Savoir identifier les dangers, le supprimer, l'isoler, ou soustraire la victime.

Examiner une victime

- Savoir rechercher les signes affectants une victime et prioriser les actions.

Savoir alerter

- Définir les éléments du message d'alerte et à qui l'adresser

Secourir

- Savoir choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer.

Epreuves Certificatives**Epreuve certificative n°1**

Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur.

Le scénario proposé par le formateur devra être crédible en situation de travail et devra comporter au minimum les éléments suivants :

- 1 victime / 1 lésion,
- 1 ou plusieurs dangers persistants,
- 1 ou plusieurs témoins,
- des moyens de simulation adaptés à la situation de travail choisie.

Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Epreuve certificative n°2

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

Correction – Synthèse finale